

à sa mère les vêtements dont elle avait besoin. Il ne s'agit pas là d'un fait isolé. Il est certain que lorsque l'homme a un salaire bas, le revenu supplémentaire permettra de mieux élever les enfants et d'assurer au foyer un niveau de vie supérieur. Il est fréquent aujourd'hui d'accuser les parents de rechercher leur propre agrément et d'avoir des goûts de luxe. C'est certainement vrai pour certains d'entre eux, mais l'élévation du standing général de vie prouve que dans la plus grande majorité des cas les salaires sont utilisés pour la famille.

Suggestions pratiques

Le travail à temps partiel devrait être facilité.

Les horaires devraient être adaptés aux exigences familiales.

Il devrait y avoir de petites garderies de jour, appropriées aux besoins, avec des «gardiens» soigneusement sélectionnés, pour les jeunes enfants, à proximité de leurs maisons.

Les mères devraient pouvoir conduire leurs enfants à l'école et être chez elles pour les accueillir à leur retour.

Le mari devrait participer aux travaux du ménage et aux soins à donner aux enfants depuis leur plus jeune âge.

Il ne devrait pas réduire la somme qu'il donne à sa femme pour le ménage sous prétexte qu'elle gagne elle-même de l'argent (cela se produit assez souvent à l'heure actuelle).

Il devrait de temps en temps garder les enfants pendant une soirée ou pour un week-end afin de permettre à sa femme d'avoir un peu de liberté ou de se distraire au dehors.

Conclusions

Quelque opinion qu'on puisse professer au sujet des avantages ou des inconvénients du travail des femmes hors du foyer, les exigences de la vie actuelle ne fera qu'accroître cette tendance. C'est pourquoi il est essentiel d'en tenir compte du point de vue pratique et d'essayer de détruire les vieux préjugés et les résistances afin de découvrir les méthodes les plus satisfaisantes pour adapter la vie familiale à cette nouvelle situation.

Mitteilungen

VI. Jahresversammlung der

Europäischen Liga für Psychohygiene

Samstag, den 11. August 1956, West-Berlin (Deutschland)

Thema: **Psychohygiene und moderne Zerstreungen**

1. Einführungsreferat: Dr. A. Repond (Schweiz)
2. Kino: Prof. E. Fulchignoni (Italien)
3. Radio: Referat durch einen Deutschen
4. Fernsehen: Dr. Denis Leigh (England)
5. Les activités impliquant la vitesse: Dr. Lempérière (France)

VIe Réunion annuelle de la

Ligue Européenne d'Hygiène Mentale

Samedi, le 11 août 1956, à Berlin-Ouest (Allemagne)

Thème: **Hygiène mentale et distractions modernes**

1. Rapport introductif: Dr A. Repond (Suisse)
2. Le cinéma: Prof. E. Fulchignoni (Italie)
3. La radio: rapporteur à désigner (Allemagne)
4. La télévision: Dr Denis Leigh (Angleterre)
5. Les activités impliquant la vitesse: Dr Lempérière (France)

Les inscriptions et demandes de renseignements sont à adresser à la Fédération mondiale pour la santé mentale, Manchester Street 19, Londres W. 1.

Auskunft und Anmeldung: World Federation for Mental Health, Manchester Street 19, London W. 1.

IX. Jahresversammlung des

Weltbundes für geistige Gesundheit und Psychohygiene

12.-17. August 1956, in West-Berlin (Deutschland)

Thema: **Die geistige Gesundheit zu Hause und in der Schule**

1. Zusammenarbeit der Eltern und der Lehrerschaft.
2. Wetteifer und Zusammenarbeit in der Schule.
3. Berufswahl und Lehrlingsausbildung.
4. Geistige Gesundheit, Auswahl und Ausbildung der Lehrerschaft.
5. Schule und Gemeinschaft.
6. Geistige Gesundheit und Religion.
7. Probleme des psychisch abnormen Kindes und seiner Eltern.
8. Affektive Probleme der psychisch oder körperlich behinderten Kinder und ihrer Eltern.
9. Berufsberatung der psychisch oder körperlich behinderten Kinder.
10. Probleme der geistigen Gesundheit der Flüchtlinge und Behandlung ihrer Kinder,

Auskunft und Anmeldung: World Federation for Mental Health, Manchester Street 19, London W. 1.

IXe Réunion annuelle de la

Fédération Mondiale pour la Santé Mentale

12-17 août 1956, à Berlin-Ouest (Allemagne)

Thème général: **La santé mentale au foyer et à l'école**

1. Coopération entre parents et personnel enseignant.
2. Emulation et coopération à l'école.
3. Choix d'une carrière et formation des apprentis.
4. La santé mentale, le choix et la formation du personnel enseignant.
5. L'école et la communauté.
6. La santé mentale et la religion.
7. Problèmes de l'enfant mentalement déficient et de ses parents.
8. Problèmes affectifs des enfants handicapés et de leurs parents.
9. Orientation professionnelle des enfants handicapés.
10. Problèmes de la santé mentale des réfugiés et soins aux enfants réfugiés.

Pour tous renseignements et inscription, s'adresser au secrétariat de la Fédération mondiale pour la santé mentale, Manchester Street 19, Londres W. 1.

Le quatrième Congrès International d'Anthropologie différentielle

(Symposium)

aura lieu à *San Remo* (Italie) du 23 septembre 1956 au soir au 26 septembre 1956 au soir.

Selon les décisions prises antérieurement, le thème principal du congrès sera: « *L'anthropologie différentielle appliquée à l'éducation* ». Il y aura encore des rapports et des communications sur les aspects morphologique, fonctionnel et psychologique de la Biotypologie.

Une séance spéciale de la Commission de Caractérologie est aussi prévue.

Il est probable que le congrès comportera plusieurs sections, mais des résumés de toutes les séances seront faites à tous les congressistes, et des discussions générales seront organisées.

Une réunion d'accueil est prévue le 23 septembre au soir; les journées des 24 et 25 seront consacrées aux séances de sections; il y aura une après-midi d'excursion en commun et quelques loisirs organisés, pour que les congressistes puissent établir des contacts personnels. Le 26 sera réservé aux séances générales et discussions générales.

Les membres du B.I.A.D. qui désirent participer au congrès doivent remplir le bulletin qu'on peut se procurer auprès des secrétariats, et le renvoyer rempli pour le 15 juillet 1956 (sauf cas exceptionnel).

Toutes les personnes qui s'intéressent à ce congrès peuvent y assister en s'inscrivant, mais seuls les membres du B.I.A.D. peuvent présenter des communications ou des rapports.

Les personnes qui ne seraient pas membres du B.I.A.D. peuvent faire acte de candidature à l'occasion du congrès pour obtenir les mêmes droits que les membres.

Les personnes qui désirent présenter un rapport ou une communication devront envoyer au Secrétariat général et international, pour le 15 septembre, dernier délai, un résumé indiquant l'essentiel des matières traitées, rédigé en deux des langues officielles du B.I.A.D. et reproduit à 60 exemplaires.

Les textes dactylographiés des rapports et communications devront être remis à la Rédaction lors du congrès, pour que les comptes-rendus puissent être publiés très rapidement. Pour des raisons de présentation et de commodité il est préférable que la dactylographie définitive (destinée à être photographiée (procédé Offset), soit exécutée par les services dactylographiques de l'éditeur, aux frais des auteurs (1 fr. suisse par page). Les auteurs qui désireraient dactylographier eux-mêmes leur manuscrit sont priés de demander des instructions précises à la secrétaire de Rédaction: Mme M. Barbey-Gampert, Institut d'Anatomie, Ecole de Médecine, Genève.

Les personnes qui auront envoyé leur bulletin d'inscription (au plus tard pour le 15 juillet 1956 - sauf cas exceptionnel) recevront en temps voulu des précisions sur l'organisation matérielle du congrès; les noms et adresses du comité responsable à San Remo et les possibilités de logement ainsi qu'un programme détaillé des séances.

Bibliographie

Neu: Jugendherbergenverzeichnis 1956.

Zum einunddreißigsten Male bringt soeben der Schweizerische Bund für Jugendherbergen das Verzeichnis seiner 159 Häuser in der Schweiz heraus. Eine beigelegte mehrfarbige Wanderkarte zeigt die Lage der einzelnen Jugendherbergen, während in dem handlichen Büchlein genaue Auskunft gegeben wird über Öffnungszeiten, Einrichtung und vieles andere. In Zusammenarbeit mit dem Schweizerischen Alpenklub finden wir erstmals auch einige Ratschläge über das Wandern in den Alpen. Das Verzeichnis kostet Fr. 1.60 und ist erhältlich in Buchhandlungen, Papeterien, Sportgeschäften und bei den Geschäftsstellen der Schweizer Jugendherbergen.